

. Haubourdin : « L'exemple à suivre »

vendredi 03.07.2009, 04:53 - La Voix du Nord



Bernard Delaby emprunte, à vélo, l'un des contre-sens cyclables aménagés dans sa ville, Haubourdin.

Cycliste convaincu dans sa vie de tous les jours, Bernard Delaby, le maire d'Haubourdin, a aménagé des contre-sens cyclables dans sa ville. Son « rêve » : une piste qui relierait Hallennes-lez-Haubourdin à Lille.

Le week-end ou en semaine, le maire d'Haubourdin, Bernard Delaby, est un adepte des déplacements à vélo. *« Le week-end, c'est ce que j'appelle le vélo loisir. Je peux faire un détour de 2 ou 3 kilomètres, ça ne me dérange pas. Mais en semaine, j'ai envie d'aller d'un point à un autre par le chemin le plus court. Là, c'est un vrai mode de déplacement. »* Et dans sa ville, Bernard Delaby a choisi de privilégier ce deuxième aspect, en aménageant notamment des contre-sens cyclables. Des couloirs matérialisés uniquement dans des voies à sens unique et réservés aux cyclistes. *« A priori, on se dit que c'est dangereux, mais en fait c'est pas plus accidentogène (voire moins) et le partage de l'espace avec les voitures se fait naturellement. »* L' élu est convaincu que ce sont les équipements qui favorisent la pratique du vélo. *« À Lille, avec des équipements de qualité, on voit que le pourcentage de vélos s'est accru. Dans la périphérie, on ne verra ça que quand on aura des équipements adaptés. »* À la rentrée, le maire d'Haubourdin a d'ailleurs prévu une réunion avec l'Association droit au vélo (ADAV) et la communauté urbaine pour envisager de nouveaux projets.

« Mon grand souhait ce serait l'aménagement d'une piste qui irait d'Hallennes-lez-Haubourdin à Lille, mais sur l'axe principal. Parce que moi, quand je vais bosser à Lille, j'ai pas envie de faire un détour de 3 kilomètres ! » •

CÉLINE BARDY